



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-cinquième session

1-4 septembre 2020¹

Note d'information

Organisation de la Conférence

1. La trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique se tiendra à distance du 1^{er} au 4 septembre 2020.
2. La présente décision fait suite aux consultations menées par le Directeur général et le Président de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique avec les groupes régionaux de la FAO pour l'Asie et le Pacifique Sud-Ouest, s'agissant notamment des procédures spéciales à appliquer en ce qui concerne les modalités virtuelles de la Conférence régionale.
3. Les procédures spéciales à appliquer en ce qui concerne les modalités virtuelles sont décrites en détail dans la présente Note d'information, qui sera confirmée par la Conférence régionale au moment de l'adoption du point 2 de l'ordre du jour annoté et du calendrier, et sera consignée dans le rapport de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique.
4. La cérémonie d'ouverture de la session ministérielle aura lieu en ligne le jeudi 3 septembre 2020, à 11 h 30 (GMT+7). Les chefs de délégation sont priés de bien vouloir être présents à l'heure indiquée.
5. Tous les horaires indiqués pour les sessions sont ceux du Bureau régional de la FAO (GMT+7).
6. Toutes les réunions de la Conférence régionale se tiendront sur la plateforme de vidéoconférence Zoom. Le lien permettant de s'inscrire sur Zoom sera communiqué dans un message différent. Une simulation des modalités virtuelles aura lieu le 26 août 2020 à 14 heures (GMT+7) et durera une heure environ. Nous recommandons fortement aux délégations d'assister à cette session afin de s'assurer que toutes les questions et les difficultés rencontrées soient résolues avant la véritable session de la Conférence régionale. Des détails supplémentaires seront communiqués en temps utile.
7. Un programme des séances sera distribué quotidiennement par courrier électronique. On y trouvera des informations détaillées sur les activités de la Conférence régionale, le calendrier des réunions, les questions à l'examen, ainsi que divers renseignements d'ordre général.

¹ La session devait initialement avoir lieu du 17 au 20 février 2020, à Thimphou (Bhoutan).

8. L'ordre du jour provisoire annoté (APRC/20/1 Rev.2), le calendrier provisoire (APRC/20/INF/1 Rev.2) et la liste provisoire des documents APRC/20/INF/2 Rev.2) ont été transmis aux délégués en même temps que la lettre d'invitation et sont également disponibles sur le site web de la Conférence: <http://www.fao.org/about/meetings/aprc35>.

Langues de travail

9. L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, chinois, français et russe et les documents seront diffusés dans ces langues.

Information et communication avec la presse

10. Pendant toute la durée de la Conférence régionale, un Chargé d'information de la Conférence assurera la liaison avec la presse et sera responsable des questions concernant l'information du public.

Documents

11. La page web de la Conférence régionale peut être consultée à l'adresse <http://www.fao.org/about/meetings/aprc35>.
12. Les documents de travail seront mis à la disposition de tous les gouvernements et organisations participants, avant le début de la Conférence régionale, à l'adresse <http://www.fao.org/about/meetings/aprc35/documents/en>.

Projets de recommandations et amendements

13. Les délégués qui souhaitent présenter des projets de recommandations ou d'autres documents appelant une décision de la Conférence régionale sont priés de les rédiger en anglais et de les remettre au secrétaire de la Conférence régionale sous format électronique, à l'adresse APRC@fao.org.

Communication préalable des discours et déclarations

14. Les délégations sont encouragées à veiller à ce que leurs déclarations écrites ne dépassent pas 800 mots. Afin que leurs propos soient restitués le plus fidèlement par les interprètes, les délégués sont priés de bien vouloir faire parvenir une copie électronique, en anglais, de la déclaration qu'ils prononceront en séance, au Secrétariat de la Conférence régionale à l'adresse APRC@fao.org avant le vendredi 21 août 2020.
15. La FAO publiera ces déclarations sur la page web de la Conférence régionale à l'adresse <http://www.fao.org/about/meetings/aprc35>.
16. Les interventions des chefs de délégation dans le cadre du point 11 de l'ordre du jour (hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région) seront programmées selon l'ordre alphabétique des noms des pays. Les interventions peuvent être effectuées en direct ou être préenregistrées. La durée de chaque intervention ne devra pas dépasser quatre minutes. Afin de réduire au maximum les risques de problèmes de connectivité, les interventions préenregistrées seront privilégiées pour le point 11. Les interventions préenregistrées seront diffusées au cours de la Conférence au moment approprié de la session ministérielle et seront ensuite disponibles sur la page web <http://www.fao.org/about/meetings/aprc35>.
17. Les participants qui choisissent de faire des interventions préenregistrées sont priés de bien vouloir soumettre le texte de leurs déclarations en même temps que la vidéo, afin de faciliter l'interprétation des déclarations.

18. Les versions finales en format MP4 des déclarations vidéo préenregistrées doivent parvenir au secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique au plus tard le 21 août 2020. Les vidéos doivent être envoyées à l'adresse APRC-Dialogue@fao.org accompagnées d'un lien vers un service commercial de transfert de fichiers.
19. Les spécifications techniques pour le préenregistrement des interventions prévues dans le cadre du point 11 sont les suivantes:
 - a. l'enregistrement/la vidéo doit être produite en haute définition 1080 x 1920;
 - b. Le fichier en format MP4 doit être compressé en une version allégée aux fins de la diffusion sur Zoom;
 - c. une vidéo d'une durée de 3 à 4 minutes doit être compressée à une taille de 80 MB à un taux de compression de 3,5 mbps (méga-octets par seconde). Les fichiers de taille supérieure pourraient occasionner des problèmes techniques au moment de leur diffusion; la compression doit être effectuée avant l'envoi au Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique;
 - d. les vidéos en format .MOV sont à éviter;
 - e. la date limite du 21 août 2020 doit être respectée afin que le Secrétariat dispose de suffisamment de temps pour vérifier les enregistrements sur Zoom.

Correspondance écrite transmise à l'avance concernant les points de l'ordre du jour

20. Compte tenu de la décision d'organiser à distance la trente-cinquième session de la Conférence et des contraintes liées à l'étendue des fuseaux horaires de la région Asie et Pacifique, le programme de la Réunion des hauts fonctionnaires sera abrégé. Les délibérations à distance seront centrées sur quelques points importants de l'ordre du jour (15, 20, 21). En ce qui concerne les autres points de l'ordre du jour de la Réunion des hauts fonctionnaires (16 à 19, 22 et 24, ci-après), un temps limité sera alloué aux débats interactifs. Afin d'uniformiser les comptes rendus de la Conférence régionale, la correspondance écrite sera le mode privilégié pour aborder les points suivants de l'ordre du jour:
 - a. Point 16. [La situation de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et dans le Pacifique, y compris sous l'angle des perspectives et des nouveaux enjeux.](#)
APRC/20/2 Rev.1
 - b. Point 17. [Définir les priorités régionales en matière de gestion de l'eau à usage agricole dans un contexte de pénurie](#)
APRC/20/3
 - c. Point 18. [Renforcer la résilience de la pêche artisanale à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique](#)
APRC/20/4
 - d. Point 19. [Renforcer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique](#)
ARPC/20/5
 - e. Point 22. [Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique](#)
APRC/20/8
 - f. Point 24. Questions diverses
21. Conformément à la procédure de correspondance écrite, les Membres sont priés de bien vouloir soumettre leurs questions et commentaires par courrier électronique à l'adresse APRC-Dialogue@fao.org si possible avant le 21 août 2020. Ces contributions seront publiées sur l'espace réservé aux Dialogues régionaux. Veuillez indiquer clairement en objet du courrier électronique et dans le corps du message le point de l'ordre du jour auquel correspondent les commentaires ou les contributions.

22. L'espace réservé aux Dialogues régionaux sera accessible à l'aide d'un mot de passe, à l'adresse <http://www.fao.org/about/meetings/aprc35/rap-dialogue/fr/>. Les participants inscrits recevront un nom d'utilisateur et un mot de passe dans un courrier électronique différent, après l'inscription.
23. Le Secrétariat fournira, le cas échéant, des réponses écrites aux contributions reçues. Le Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique rédigera une réponse récapitulative aux commentaires reçus jusqu'au 21 août 2020. Cette réponse sera publiée sur l'espace réservé aux Dialogues régionaux le 28 août 2020.
24. Afin de faciliter les comptes rendus, une introduction aux points 16 à 19 et au point 22 de l'ordre du jour sera communiquée aux participants sur l'espace réservé aux Dialogues régionaux.
25. Les points transmis par écrit feront partie intégrante des délibérations et du rapport de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique.

Questions d'ordre général

26. Toute la correspondance concernant la Conférence régionale doit être adressée à la personne suivante:

Secrétaire de la Conférence au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

M. David Dawe

Secrétaire de la Conférence

35^e Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

39 Phra Atit Road

Bangkok 10200

Thaïlande

Tél: +66 2 6974000

Télécopie: +66 2 6974445

Courriel: APRC@fao.org

Veillez adresser une copie de toute correspondance au chargé de liaison du gouvernement hôte à l'adresse indiquée ci-après.

Chargé de liaison (Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique)

M. Karma Tshering

Fonctionnaire chargé de la planification (Fonctionnaire chargé de la liaison au Bhoutan pour la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique)

Division des politiques et de la planification

Ministère de l'agriculture et des forêts

Thimphou

Bhoutan

Téléphone: +975-2-323745/323746 (o)

Télécopie: +975-2-323745

Téléphone portable: +975-17 116 505

Adresse électronique: karmat@moaf.gov.bt ou aprc2020liaison@moaf.gov.bt

Diffusion sur le Web

27. Toutes les séances plénières seront diffusées en direct et/ou consultables par la suite sur le site web de la Conférence régionale à l'adresse <http://www.fao.org/about/meetings/aprc35> et <http://www.fao.org/webcast/home/fr/>.

Inscription en ligne

28. Les participants sont priés de noter que le processus d'inscription est effectué en deux étapes. La première est l'inscription en ligne à la Conférence régionale, à l'adresse <https://event-services.fao.org/35thAPRC>. La deuxième est l'inscription sur Zoom. Les participants inscrits recevront un lien Zoom et des indications concernant l'utilisation de Zoom, après s'être inscrits pour la Conférence à l'aide du lien ci-dessus.
29. Tous les délégués et les observateurs sont priés de s'inscrire au plus tard le 21 août 2020 à l'adresse <https://event-services.fao.org/35thAPRC>. Veuillez noter que tous les participants sont priés de s'inscrire à la réunion à distance, même si une inscription a été effectuée précédemment pour la réunion initialement prévue en personne. Les participants qui se sont inscrits à la Conférence régionale en février 2020 sont priés de bien vouloir s'inscrire une deuxième fois en utilisant la fonction «Déjà inscrit» disponible sur le site.